

Compte rendu de la réunion du 06 juillet 2024 à 19h30

Le Conseil municipal de la commune d'HESTRUD (Nord) dûment convoqué le six juillet 2024 s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, dans la Maison Commune sous la Présidence de Monsieur André BERTEAUX, Maire d'Hestrud.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présent : Mesdames et Messieurs : André BERTEAUX, Olivier VAN DER VRECKEN, Christiane DARNAUX, Franck DERNONCOURT, Sylvie LECOYER, Stéphane PETIT, Florence BAVAY, Jean-Luc VANDEPONTSEEELE,

Absents : Thierry MOUVET

Absent excusé : Marie-Rosine BAILLY (procuration Franck DERNONCOURT), Line LECLERCQ

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier VAN DER VRECKEN

Lecture du compte-rendu de la réunion du conseil précédent

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture du PC du CM du 19 mars - pas de remarque

Demande d'attribution d'un fond de concours 2024

Monsieur le Maire présente les fonds de concours en investissement avec une subvention maximale de 15.000 euros et correspondant à 50% des investissements réalisés par la Mairie. Monsieur le Maire propose d'attribuer ces fonds à la rénovation de la façade avant de la Mairie, du muret de retenue des jardins présents devant la Mairie et du recouvrement des murs de l'ancien cimetière. Deux devis sont présentés. L'offre la moins chère est celle d'AGIIE. Cette dernière offre est sélectionnée.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Demande de fonds des concours du Syndicat d'Electricité de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Monsieur le Maire propose d'attribuer le montant de 3343,34 euros pour l'achat de nouveaux radiateurs pour la Mairie et d'adapter l'éclairage du musée.

Ces investissements entraînent une diminution de la consommation d'énergie : ces projets sont donc conformes au type de travaux liés à ces fonds.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Nomination d'un agent recenseur.

Monsieur le Maire demande à Madame Darnaux de prendre en charge cette fonction. Madame Darnaux accepte la mission.

La candidature de Madame Darnaux est approuvée à l'unanimité.

Repas des aînés

La date du repas est fixée au 12 octobre 2024.

Le comité des fêtes, représenté par son Président, Monsieur Stéphane Petit, accepte de prendre en charge 50% des frais. Les 50% restants sont attribués à la Mairie.

Point info sur les éoliennes.

Olivier van der VRECKEN a été contacté par une association militant contre le placement de nouvelle éolienne sur le territoire belge, à la limite de la frontière franco-belge. Cette association souhaite que la Mairie soutienne leurs actions menant à un refus de ce nouveau projet d'installation d'un parc éolien.

Le lien présentant le projet (www.17pasplus.be) sera envoyé aux conseillers municipaux afin qu'ils prennent connaissance des détails liés à ce projet.

Points divers

Monsieur le Maire fait le point sur les différents travaux réalisés :

- Le toit de l'église a été nettoyé et traité
- L'ancienne barrière de la douane a été restaurée. Elle sera prochainement remplacée sur son socle d'origine.
- Les poutres support du toit du kiosque seront prochainement renforcées à leur base
- Les panneaux "interdiction de poids lourds de plus de 3 tonnes" ont été placés sur le parking de l'entrée du village d'Hestrud (côté belge).
- La terrasse du Café du Musée de la Douane a été restaurée : les produits ont été financièrement pris en charge par la gérance de la brasserie et la pose des produits a été assurée par les équipes techniques de la 3CA
- Des pots de fleurs ont été placés sur la terrasse d'entrée de la salle des fêtes et de part et d'autre des deux portes de la Mairie (montant de 195 € TVAC par pot garniture comprise).

Une demande de débroussaillage a été faite pour le chemin d'HEULERS. Monsieur le Marie et Stéphane Petit analyse la situation pour prendre les décisions incombant à la Mairie.

Suite à des vols subis par des habitants d'Hestrud, la sécurité a été évoquée. Le placement de caméras de surveillance a été suggéré. Le respect de la vie privée a également été abordé. Le placement de caméras de surveillance individuelle contribuerait sans nul doute à un ralentissement de ces effractions.

Il a été proposé que chaque adjoint possède une clé menant à la salle de Mariage et à l'étage (stock pour le comité des fêtes et pour le musée de la douane).

Il a donc été proposé de donner une clé à Madame Christiane Darnaux. Les autres adjoints et le Maire possède déjà une clé d'accès pour cette partie du bâtiment. Le registre RGPD reprenant l'inventaire des clés d'accès aux différents agents devra donc être adapté.

Monsieur le Maire lève la séance.